

À la recherche des manuscrits latins

Laetitia Ciccolini*

Ces pistes s'adressent essentiellement à ceux qui auraient besoin de consulter ponctuellement des manuscrits latins, pour leur donner quelques pistes dans ce domaine, mais ces quelques indications ne sont pas d'une grande utilité pour ceux dont la thèse porte principalement sur des questions d'histoire des textes et d'édition.

La quête des témoins manuscrits d'un texte

Tout dépend bien sûr du texte et du travail entrepris : il importe en effet de proportionner l'effort à l'objectif. On peut faire jouer plusieurs sources :

– La bibliographie sur l'auteur : éditions précédentes du texte, éditions d'autres textes du même auteur (surtout si elles sont récentes) ; penser aussi aux comptes rendus des éditions antérieures qui, s'ils sont bien faits, peuvent contenir des pistes à exploiter (p. ex. indication de témoins négligés).

– La base en ligne *In principio* (base payante, sur Brepolis.net, à laquelle sont abonnées beaucoup de bibliothèques) : c'est un incipitaire qui permet de retrouver les témoins d'un texte à partir de ses premiers mots.

– *Medioevo latino* : c'est un bulletin bibliographique consacré aux auteurs de Boèce à Érasme. Il existe en version papier (un gros volume par an, qui comporte une section « Manuscrits » ; penser aussi, pour les auteurs antérieurs à Boèce, à la section « Fortleben »).

* Laetitia Ciccolini est aujourd'hui maître de conférences à l'Université Paris-Sorbonne. Elle est aujourd'hui membre titulaire du LEM.

On peut aussi consulter les données des volumes parus en interrogeant la base *Medioevo Latino* sur le portail Mirabile (portail de l'éditeur italien SISMELE, auquel sont abonnés beaucoup de bibliothèques).

– le dépouillement systématique des catalogues de manuscrits (à l'IRHT), en commençant par les plus récents. Cette recherche est facilitée par le développement des répertoires en ligne. Les sites des bibliothèques indiquent s'il existe un catalogue en ligne. Ces catalogues sont de qualités variables : certains ne font que reprendre ce qui est sur papier, p. ex. pour la Bibliothèque royale de Bruxelles, dont le catalogue des manuscrits latins est disponible sur Belgica [http://belgica.kbr.be/fr/accueil_fr.html] ; la mise en ligne s'accompagne parfois d'une mise à jour des informations.

Il existe des sites qui permettent une recherche conjointe dans les fonds de plusieurs bibliothèques, par exemple :

– MANUS, le catalogue collectif des manuscrits des bibliothèques italiennes [<http://manus.iccu.sbn.it/>]

– *Manuscripta Mediaevalia*, pour les bibliothèques allemandes [<http://www.manuscripta-mediaevalia.de>]

– Il existe des portails qui répertorient ces sites, avec quelques mots de commentaire qui donnent une idée du contenu. Deux points de départ peuvent être : les signets de la BnF > mss > catalogues de mss : http://signets.bnf.fr/html/categories/c_091manuscrits_ress-doc_cat.html et *Intute*, le portail de liens de l'enseignement supérieur anglais : <http://www.intute.ac.uk/mss/>

Citer correctement les manuscrits

Au cours de ce repérage, l'une des exigences premières est de citer correctement les manuscrits, sous leur cote exacte : pour le nom des bibliothèques, on peut se fier aux indications fournies par leur site Internet ; on peut aussi se reporter à une liste établie dans une revue de références : par exemple les tables de la *Revue d'histoire des textes*, ou bien la revue *Scriptorium*. Les sites des bibliothèques offrent en général une description de leurs fonds.

Deux petits pièges :

- Ne pas confondre le numéro d’une notice dans le catalogue imprimé avec la cote du manuscrit.
- Attention à la date des sources. Elles peuvent refléter une situation historique qui a évolué (par exemple : certains manuscrits à Vienne au début du xx^e siècle furent rendus à Naples au lendemain de la Première Guerre mondiale).

Trouver des informations précises

Les catalogues de manuscrits

La source la plus évidente, ce sont les catalogues de manuscrits, sous la forme papier ou électronique.

Les bases consacrées aux manuscrits enluminés

Les manuscrits enluminés ont pu faire l’objet d’une notice plus récente dans les bases consacrées aux manuscrits enluminés :

- *Mandragore* pour les manuscrits de la BnF [<http://mandragore.bnf.fr/html/accueil.html>] ;
- *Enluminures* pour les bibliothèques municipales françaises [<http://www.enluminures.culture.fr/documentation/enlumine/fr/>] ;
- *Liber Floridus*, pour les bibliothèques de l’enseignement supérieur [<http://liberfloridus.cines.fr/>].

La bibliographie sur les manuscrits

– Les bibliothèques tiennent en général à jour la bibliographie de leurs manuscrits. Elle est parfois mise en ligne sur le site des bibliothèques. Là encore, la qualité de l’instrument est variable : par exemple les fichiers de la BnF ont été numérisés sur *Gallica* ; en revanche, pour les manuscrits de Vienne, on peut consulter une véritable base de données.

– Le site de la revue *Scriptorium* : la revue *Scriptorium* comporte un Bulletin codicologique ; et le site Internet permet d’interroger par cote une base qui reprend les données des bulletins entre 1946 et 2008 [<http://www.scriptorium.be/fr/frameset2.htm>].

- Il est toujours possible d’écrire aux bibliothèques.

Consulter les témoins

Attention ! Penser à noter la date à laquelle on a consulté un manuscrit, ainsi que le support (le manuscrit lui-même, un microfilm, un tirage...).

Les manuscrits numérisés

La numérisation des manuscrits a fait de gros progrès, et c'est un domaine qui est destiné à se développer. Certaines bibliothèques offrent des reproductions en ligne de tout leur fonds ou d'une partie de leur fonds, p. ex. la bibliothèque municipale de Troyes, la Laurentienne à Florence, etc.

Deux difficultés :

– Comment savoir quels sont les manuscrits numérisés ? Il existe là encore des répertoires qui peuvent être un point de départ : p. ex. : les signets de la BnF ou Ménéstrel [<http://www.menestrel.fr/>] qui comporte une rubrique « manuscrits numérisés » [<http://www.menestrel.fr/spip.php?rubrique731&lang=fr>]. Des vérifications régulières sont nécessaires pour se tenir au courant de l'augmentation des ressources.

On trouvera ici une liste des manuscrits de la BnF numérisés sur *Gallica* : http://www.univ-nancy2.fr/MOYENAGE/UREEF/MUSICOLOGIE/CMN/FPnlat_online.htm

– Un autre problème concerne la citation des reproductions numérisées car les adresses affectées aux reproductions sont parfois peu pratiques, ou instables. Il faut penser à vérifier la validité des liens.

Des centres qui possèdent des collections de microfilms :

– Le lieu de référence, en France, à Paris est l'Institut de recherches et d'histoire des textes [<http://www.irht.cnrs.fr/>]. Il possède des reproductions des manuscrits des bibliothèques publiques de France, ainsi qu'un large choix de manuscrits conservés dans des bibliothèques étrangères. La base Medium [<http://medium.irht.cnrs.fr/>] répertorie les reproductions conservées par l'IRHT.

– Aux États-Unis, à Collegetown (Minnesota) : Hill Museum and Manuscript Library [<http://www.hmml.org/>].

– À Rome, le Centro Nazionale per lo Studio del Manoscritto [<http://www.bncrm.librari.beniculturali.it/index.php?it/99/centro-nazionale-per-lo-studio-del-manoscritto>].

Un état des lieux des manuscrits numérisés ou disponibles à l'IRHT s'impose avant de partir à l'étranger ou de faire des commandes.

La consultation sur place

Aller consulter les manuscrits dans les bibliothèques qui les conservent

Quelques précautions :

– vérifier les conditions d'accès : faut-il des lettres de recommandations ?

– L'accès est-il gratuit ou payant ?

– Vérifier les périodes et les heures d'ouverture. Penser à regarder les horaires des communications, surtout si on dispose de peu de temps.

– Combien de manuscrits, de microfilms peut-on voir par jour ? Utile à savoir pour prévoir une durée suffisante pour le séjour.

– Si un microfilm a déjà été vu, il peut être utile d'écrire à la bibliothèque pour s'assurer que l'on verra bien le manuscrit.

– Se renseigner pour savoir s'il est possible de photographier les manuscrits.

La question du financement

Il faut chercher à multiplier les sources de financement : le LEM, bien sûr, mais aussi l'école doctorale de l'EPHE ou de votre université, et pour ceux qui ont une charge d'enseignement, l'UFR de rattachement où il y a parfois un budget « Mission » pour les étudiants.

Demander de l'aide et commander des reproductions

Ne pas hésiter à demander des services (prendre des photos, repérages de textes etc.) aux collègues qui partent en mission.

– Les sites Internet des bibliothèques donnent en général toutes les informations utiles (tarifs, type de reproduction, formulaires de commande) ;

- ne pas hésiter à écrire aux bibliothèques ;
- il est possible de demander à l'IRHT de commander des manuscrits complets qui rejoindront sa bibliothèque de microfilms.

Toute recherche doit donc débiter par une évaluation de ce qui est disponible sur Internet et à l'IRHT. C'est seulement ensuite que l'on peut décider ce qui doit être commandé, ce qu'il vaut la peine d'aller voir sur place.